

Inauguration du restaurant scolaire et du bâtiment technique – 14 septembre 2024
Discours du Maire de Caumont

Vous étiez nombreux le 2 décembre 2023 pour la pose de la première pierre du restaurant scolaire et du bâtiment technique et nous nous étions donnés rendez-vous pour leur inauguration.

Nous tenons donc parole ce matin.

L'école a toujours été un sujet majeur pour Caumont.

Permettez-moi de vous en faire quelques rappels historiques.

Les différentes municipalités qui se sont succédées au cours de la première partie du XIX^e siècle se sont toutes attachées à doter la commune d'une école.

Le 12 février 1834, il était ainsi décidé de la location de la maison de Madame Persil par les communes de Caumont et de la Trinité de Thouberville afin de permettre à M. Adrien Quesnay, nommé instituteur communal, de faire la classe aux enfants des 2 communes.

En 1847, mon prédécesseur Maire, Jacques de Colombel, avait acquis à titre personnel la propriété de M. Boudin, l'actuel petit foyer.

Pour un loyer de 200 F annuel, il le mettait à la disposition de la commune qui en faisait le lieu de la Mairie et d'une salle de classe qui pouvait alors accueillir 60 garçons.

Jusque-là en effet, les réunions municipales se tenaient au domicile des différents Maires.

En 1864, 1 an après avoir quitté ses fonctions de Maire au terme de 48 années d'exercice et 1 an avant sa mort, Jacques de Colombel faisait don à la commune qui avait pour nouveau Maire Edouard Matenas, des locaux de la Mairie et de l'école.

Simultanément, une seconde école destinée aux jeunes filles était ouverte dans une maison appartenant au conseil de fabrique.

Les lois relatives à la gratuité de l'école et à l'école obligatoire, chères à Jules Ferry, ont été respectivement adoptées le 16 juin 1881 et le 28 mars 1882.

Celle de la laïcisation de l'école des filles n'est arrivée que 10 ans plus tard, en 1902.

A Caumont, nous avons été précurseurs.

Dès 1854, le Conseil municipal dressait chaque année la liste des enfants qui devaient librement être scolarisés tandis que les autres acquittaient une contribution mensuelle d'un franc assurant une partie du traitement de l'instituteur.

Edouard Matenas, Maire de 1863 à 1870, a légué 10000 F à la commune afin qu'une religieuse puisse enseigner aux jeunes filles et aussi visiter les malades.

Le 12 juillet 1882, quelques mois après la promulgation de la loi sur l'école obligatoire, le Maire Georges de Colombel a inauguré le site de la Mairie et de la nouvelle école de garçons, dans ce qu'est l'actuelle Mairie et classe des CM2. L'architecte était Eugène Barthélémy. Le petit foyer était alors devenu l'école des filles.

En 1974, suite à un projet de réaménagement de l'école en groupe scolaire démarré en 1966 et confié à l'architecte Bernard Gosse, Charles Hulin inaugurerait ce nouveau groupe scolaire

mixte étendu à ce qu'était l'ancien restaurant scolaire et nouvel espace périscolaire, les classes de CP/GS, CE1 et CE2.

L'ancienne école de filles a alors trouvé sa destination actuelle de foyer.

En 1977, le Conseil municipal a délibéré pour ouvrir une section de maternelle avant de faire édifier en 2 étapes, 2 nouvelles salles de classe.

Ainsi, en 1990, Charles Hulin a inauguré la nouvelle salle de classe aujourd'hui utilisée par les CE2 – CM1, à côté de la Mairie et en 1995, Michel Gosselin, l'espace actuel des maternelles.

Nous arrivons avec l'équipe actuelle du Conseil municipal le 23 mai 2020 avec comme gros challenge et obligation celle de construire un nouveau restaurant scolaire.

L'avenir dira si nous avons été dignes de nos prédécesseurs.

Je peux vous assurer que notre engagement a été total, que nous avons été animés du bon sens paysan, de la gestion en bon père ou bonne mère de famille, c'est selon et que nos choix ont été guidés par le meilleur retour sur investissement, la transition écologique en ayant un bâtiment économe avec le meilleur comportement thermique possible tant en périodes de grand froid que de grande chaleur, en anticipant les aléas du changement climatique, tout en ne négligeant pas l'esthétisme.

Le toit en zinc blanc du bâtiment construit est un témoignage de cet engagement.

Je tiens à remercier nos financeurs sans lesquels le projet n'aurait pas pu se concrétiser :

- L'Etat, via la dotation d'équilibre des territoires ruraux (DETR), avec une subvention de 403 661 €
- Le Département de l'Eure ensuite, via le dispositif Mon Ecole, Mon Avenir pour la même subvention de 403 661 €
- Le Crédit Agricole, notre banque, via un prêt de 704 835 €.

Je tiens aussi à remercier les concepteurs et ceux qui ont réalisé les travaux :

- Merci à Walter MELOCCO, l'architecte du projet
- Merci à notre Maître d'œuvre Alyos Ingénierie et particulièrement à Sébastien TESSIER et Fabien BEAUGEOIS
- Merci à l'ensemble des entreprises
 - o AXL Construction pour le gros œuvre ;
 - o Bomatec pour les charpentes en bois ;
 - o Morin pour l'isolation et enduit sur isolant ;
 - o CIME pour les couvertures en bac acier zinc et l'étanchéité ;
 - o Mauler pour les menuiseries extérieures en aluminium ;
 - o AIB pour les menuiseries intérieures, les cloisons et les faux plafonds ;
 - o GAMM pour le carrelage, les faïences et sols souples ;
 - o ABBEI pour la peinture ;
 - o GIFEC pour la cuisine ;
 - o Symelec pour l'électricité ;
 - o LCP pour la plomberie ;
 - o Verleyen Terrassement pour la voirie et les travaux de réseau.

Vous êtes toutes des entreprises locales, normandes, euroises ou seinomarines.

Je tiens aussi à remercier le Département de l'Eure de nous avoir permis de récupérer du matériel de cuisine plus utilisé dans ses établissements.

Merci à notre maîtrise d'ouvrage déléguée, EAD, représentée ce matin par sa Directrice Anne RODELLA et particulièrement à Mark VANDERPLAETSE, Romain CLAUSIER et Stéphanie PIEBOURG qui ont assuré successivement le suivi du chantier.

Merci aux élus qui se sont mobilisés.

Je vous avais annoncé le 2 décembre 2023 le départ d'un véritable marathon dont l'échéance de fin de chantier était programmée le 31 juillet 2024, à quelques jours du marathon des JO de Paris du 10 août 2024.

Nous avons collectivement tenu l'échéance et les objectifs. Cela n'avait rien d'évident.

Je veux ainsi pour terminer exprimer ma profonde gratitude, mes sincères remerciements et ma grande reconnaissance à Maria DUFROY, ma première adjointe.

Maria, tu as su gérer ce chantier d'une main de maître, avec une énergie constante, l'opiniâtreté nécessaire, une fermeté subtile et un engagement total.

Tu m'as déclaré aimer les chantiers, ta vie professionnelle en a été jalonnée et je crois pouvoir assurément affirmer que c'est le cas.

Un simple mais énorme merci Maria à toi.

L'écrin est magnifique. David BRETON, notre chef cuisinier, entame sa 6^{ème} année scolaire à Caumont. Il a su être patient.

Il faisait des merveilles dans l'ancien restaurant scolaire. Je n'ose imaginer ce qu'il va concocter dans cette nouvelle cuisine.

Je suis aussi ravi et fier de donner des conditions de travail adaptées au personnel communal qui travaille au restaurant scolaire et un cadre de pause et de restauration digne aux presque 160 rationnaires du restaurant scolaire, les élèves d'une part, les professeurs des écoles d'autre part.

Je suis passé lundi voir les CM2 et les maternelles déjeuner. Leurs sourires et leur bonne humeur ont été un merci incommensurable.

Monsieur le Président du Département, je vous cède avec plaisir la parole.